

Image not found or type unknown



Mere d'un enfant français

Par **nirmin**, le **13/09/2015** à **22:15**

bonsoir, je suis une femme d'origine marocaine et sans papier et j'ai un petit enfant avec mon amoureux français, le problème maintenant c'est que le père ne veut pas reconnaître l'enfant, et moi je veux savoir si à travers d'une demande de paternité qui va faire mon avocat la préfecture va me donner carte séjour français à l'enfant et à moi et merci

Par **amajuris**, le **14/09/2015** à **09:47**

bonjour, si votre action en recherche de paternité aboutit, votre enfant sera français et vous pourrez demander un titre de séjour parent d'enfant français si vous contribuez à l'entretien et à l'éducation de votre enfant. Bons salutations